

**La SCP D'AVOCATS INTERBARREAUX REFFAY & ASSOCIES**, représentée par **Maître Philippe REFFAY**, inscrite aux Barreaux de l'Ain (01) et de Lyon (69), établie à BOURG EN BRESSE (01004) 44 Rue Léon Perrin

## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT**

Au plus offrant et dernier Enchérisseur, devant le JEX du Tribunal Judiciaire de BOURG-EN-BRESSE, sis 32 avenue Alsace Lorraine 01000 BOURG-EN-BRESSE

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MARDI 2 JUILLET 2024 à 14 H 00**

**A la requête du : La société « HOIST FINANCE AB (publ)**, Société Anonyme de droit suédois, au capital de 29.767.666,663000 SEK, dont le siège social se situe BOX 7848 - 10399 STOCKHOLM (Suède), immatriculée au RCS de Stockholm sous le N° 556012-8489, prise en la personne de son représentant légal dûment domicilié en cette qualité audit siège, et agissant en France par le biais de sa succursale HOIST FINANCE AB (publ) sis 165 avenue de la Marne - (59700) MARCQ EN BAROEUL, inscrite sous le n°843 407 214 au RCS de LILLE METROPOLE, venant aux droits de la Société CREDIT FONCIER DE FRANCE, S.A. au capital de 1 331 400 718,80 €, dont le siège social est 182 avenue de France - 75013 PARIS, suivant acte de cession de créances en date du 6/12/2023 rapporté dans un procès-verbal de constat établi

par la SCP THOMAZON AUDRANT BICHE, Huissiers de Justice associés à PARIS, en date du 8/12/2023, ainsi qu'un extrait de l'annexe à l'acte de cession. Ayant pour avocat **Maître Philippe REFFAY**, avocat au Barreau de l'Ain.

### **DESIGNATION DES BIENS A VENDRE**

## **A CURCIAT DONGALON (Ain)**

**213 route des Grands Prés, Le Bas Bourg**

Cadastré section E N° 669, lieudit Curciat pour 11 a 99 ca

**UNE MAISON de 70,09 m<sup>2</sup>** comprenant : séjour-cuisine ouverte, bureau, chambre, WC, salle de bains

**2 GARAGES - DEPENDANCES**

**LES LIEUX SONT OCCUPES**

## **MISE A PRIX : 5 000 euros**

Une consignation préalable est obligatoire dont le montant est fixé à 3 000 € en un chèque de banque libellé à l'ordre de la CARPA RHONE ALPES, outre une somme pour faire face aux frais et émoluments dont le montant sera indiqué par l'Avocat.

Pour enchérir le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de l'Ain est obligatoire  
Fait et rédigé à BOURG EN BRESSE, le 03 Mai 2024 - Signé **M<sup>e</sup> Philippe REFFAY**, Avocat

**RENSEIGNEMENTS** : 1°) **La SCP D'AVOCATS INTERBARREAUX REFFAY & ASSOCIES**, représentée par **M<sup>e</sup> Philippe REFFAY**, inscrite aux Barreaux de l'Ain (01) et de Lyon (69), établie à BOURG EN BRESSE (01004), 44 Rue Léon Perrin - **T. 04 74 45 95 95 - reffaybourg@reffay-avocats.com**. 2°) **La SELARL TMDLS AVOCATS**, prise en la personne de **M<sup>e</sup> Nicolas TAVIEAUX-MORO**, société d'Avocats inscrite au Barreau de PARIS, demeurant 72 avenue Victor Hugo - 75116 PARIS - **T. : 01.47.20.17.48 - www.tmdls.fr - Mail : ntavieauxmoro@tmdls.fr**. 3°) Le cahier des conditions de vente peut-être consulté au greffe du JEX du TJ de BOURG EN BRESSE où il est déposé (RG n°23/00004) ou sur le site internet de la SCP REFFAY & ASSOCIES, **www.reffay-avocats.com**, rubrique ventes aux enchères.

**VISITE SUR PLACE LE JEUDI 20 JUIN 2024 DE 10H À 11H**

La SCP D'AVOCATS INTERBARREAUX REFFAY & ASSOCIES, représentée par Maître Philippe REFFAY, inscrite aux Barreaux de l'Ain (01) et de Lyon (69), établie à BOURG EN BRESSE (01004) 44 Rue Léon Perrin

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT

Au plus offrant et dernier Enchérisseur, devant le JEX du Tribunal Judiciaire de BOURG-EN-BRESSE, sis 32 avenue Alsace Lorraine 01000 BOURG-EN-BRESSE

**L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MARDI 2 JUILLET 2024 à 14 H 00**

### DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

# A CURCIAT DONGALON (Ain)

## 213 route des Grands Prés, Le Bas Bourg

Cadastré section E N° 669, lieudit Curciat pour 11 a 99 ca

**UNE MAISON de 70,09 m<sup>2</sup> comprenant :**

séjour-cuisine ouverte, bureau, chambre, WC, salle de bains

2 GARAGES - DEPENDANCES

**LES LIEUX SONT OCCUPES**

### **MISE A PRIX : 5 000 euros**

Une consignation préalable est obligatoire dont le montant est fixé à 3 000 € en un chèque de banque libellé à l'ordre de la CARPA RHONE ALPES, outre une somme pour faire face aux frais et émoluments dont le montant sera indiqué par l'Avocat.

Pour enchérir le ministère d'un avocat inscrit au Barreau de l'Ain est obligatoire  
Fait et rédigé à BOURG EN BRESSE, le 03 Mai 2024 - Signé **M<sup>e</sup> Philippe REFFAY**, Avocat

**RENSEIGNEMENTS** : 1°) La SCP D'AVOCATS INTERBARREAUX REFFAY & ASSOCIES, représentée par M<sup>e</sup> Philippe REFFAY, inscrite aux Barreaux de l'Ain (01) et de Lyon (69), établie à BOURG EN BRESSE (01004), 44 Rue Léon Perrin - T. 04 74 45 95 95 - [reffaybourg@reffay-avocats.com](mailto:reffaybourg@reffay-avocats.com). 2°) La SELARL TMDLS AVOCATS, prise en la personne de M<sup>e</sup> Nicolas TAVIEAUX-MORO, société d'Avocats inscrite au Barreau de PARIS, demeurant 72 avenue Victor Hugo - 75116 PARIS - T. : 01.47.20.17.48 - [www.tmdls.fr](http://www.tmdls.fr) - Mail : [ntavieauxmoro@tmdls.fr](mailto:ntavieauxmoro@tmdls.fr). 3°) Le cahier des conditions de vente peut-être consulté au greffe du JEX du TJ de BOURG EN BRESSE où il est déposé (RG n°23/00004) ou sur le site internet de la SCP REFFAY & ASSOCIES, [www.reffay-avocats.com](http://www.reffay-avocats.com), rubrique ventes aux enchères.

**VISITE SUR PLACE LE JEUDI 20 JUIN 2024 DE 10H À 11H**